



→ **La CCI Marseille Provence et le Club des Entreprises  
Ouest Provence s'associent pour développer les zones d'activités**

*Mercredi 9 avril 2008 à 18h – Hôtel Ariane 13008 Istres*

Marseille, le 7 avril 2008

**La CCI Marseille Provence signera, le mercredi 9 avril à 18h à Istres, une convention de partenariat avec le Club des Entreprises Ouest Provence. Objectif : développer la dynamique économique des zones d'activités du territoire San Ouest Provence.**

**Après la signature d'une convention avec le Groupement des Entrepreneurs Ouest Etang de Berre (GEOEB) en décembre 2007, la CCI Marseille Provence, couvre désormais, avec ce nouveau partenariat, l'ensemble des zones d'activités du territoire Martigues – Istres.**

Christine Fabre, membre élue de la CCI Marseille Provence présidente de la Maison Pme-Pmi ZA et Romain Gille, président du Club des Entreprises Ouest Provence signeront une convention de partenariat afin de mutualiser leurs moyens. **Objectif** : organiser des actions communes aux bénéficiaires des entreprises des zones d'activités.

Créé en 2005, le Club des Entreprises Ouest Provence fédère 80 entreprises. Il a pour mandat le développement du tissu économique et l'amélioration du cadre de vie des entreprises des zones d'activités du territoire San Ouest Provence. A travers ce partenariat, la CCI Marseille Provence lui apportera son soutien technique et son expertise pour mettre en place des animations économiques et appuyer son développement.

Cette nouvelle collaboration vient confirmer la volonté de la CCI Marseille Provence de soutenir les associations d'entreprises des zones d'activités du territoire. Elle permet à la CCI Marseille Provence d'être présente et d'assister toutes les entreprises des zones d'activités situées sur le territoire Martigues – Istres.

**PRINCIPALES ZONES D'ACTIVITES COUVERTES PAR LE CLUB DES ENTREPRISES OUEST PROVENCE**

**Le Tubé (Nord, Centre et Sud) – Istres**

- 64 hectares - 110 entreprises - 700 emplois

**Les Molières – Miramas**

- 60 hectares - 80 entreprises - 400 emplois

**Les Craux – Istres**

- 20 hectares - 25 entreprises - 205 emplois

**Zone industrielle et Portuaire de Fos**

- 10 000 hectares - 600 entreprises - 6000 emplois

**Plate-forme logistique CLESUD**

- 280 hectares - Une vingtaine d'entreprises - 1500 emplois

**EN PRESENCE DE**

**Romain Gille** – Président du Club des Entreprises Ouest Provence

**Christine Fabre** – Membre élue de la CCI Marseille Provence, Présidente de la Maison PME/PMI et ZA

**François Bernardini** – Maire d'Istres

**Bruno Scardigli** – Membre élu de la CCI Marseille Provence territoire Martigues – Istres

**Emmanuel Thomas** – Directeur du Développement économique – San Ouest Provence

**Frédéric Vigouroux** – Maire de Miramas

Contacts presse :

Stéphanie Gaudreault / 04 91 39 34 06 [stephanie.gaudreault@ccimp.com](mailto:stephanie.gaudreault@ccimp.com)

Caroline Fusella / 04 91 39 33 29 / 06 30 38 39 42 [caroline.fusella@ccimp.com](mailto:caroline.fusella@ccimp.com)

[http://www.ccimp.com/ccimp/espace\\_presse](http://www.ccimp.com/ccimp/espace_presse)